

SHORT NEWS

Notre ville en ligne

C'est clair, c'est sobre, c'est « user friendly ». Le périodique « Ons Stad » s'est offert pour ses 30 ans une mise en ligne plutôt réussie. En tapant onsstad.vdl.lu, vous tomberez sur le site web de ce bijou imprimé. Aux antipodes du bulletin communal « traditionnel », « Ons Stad » n'est pas un support de reproduction des « binettes » des notabilités municipales, mais publie des articles vraiment intéressants en choisissant pour chaque édition un sujet central. Ainsi, les résident-e-s de la capitale peuvent y lire des articles approfondis soit sur l'un des quartiers de la ville, soit sur des sujets tels que l'immigration, la jeunesse, le cinéma ou encore le judaïsme. Mais avec la version web, l'offre ne se limite désormais plus aux habitant-e-s de la capitale. Ainsi, les amoureux de la cité millénaire pourront retrouver rapidement tous les textes publiés depuis 1979. Dès son premier éditorial, le périodique actuellement coordonné par le journaliste René Clesse, qui officie également au non moins réputé « Feierkrop », le ton était donné : il se proposait en effet « à rendre plus directs et plus humains les contacts entre une administration qui parfois paraît ésotérique et incompréhensible et les administrés qui se considèrent, et pas toujours à tort, être des victimes ou des persécutés ».

Ein Preis kommt selten allein

Tritt der Europaabgeordnete Claude Turmes in Jean-Claude Junckers Fußstapfen, was das Einheimen von Preisen und Auszeichnungen angeht? Am 26. November wurde dem grünen Politiker in Berlin der Utopia-Award in der Kategorie „Vorbilder“ überreicht, und am Donnerstag dieser Woche, nach Redaktionsschluss, will ihm Eurosolar Luxemburg zu seinem europäischen Sonder-Solarpreis für „persönliches Engagement“ gratulieren. In gewisser Weise symbolisieren die zwei Preise die beiden Seiten der politischen Arbeit des ehemaligen Mouvement-Aktivisten. Der Award steht unter der Schirmherrschaft der Utopia-Stiftung, welche eine „Internet-Plattform für strategischen Konsum“ betreibt und die Nähe zum mehr oder weniger authentischen grünen Business sucht. Der Award 2008 für „Ideen“ ging beispielweise an das umstrittene Desertec-Projekt, bei dem in den Wüsten Nordafrikas und des Mittleren Ostens riesige Solarfarmen entstehen sollen. Bezeichnend ist, dass einer der schärfsten Kritiker von Desertec, Hermann Scheer, auch Gründer von Eurosolar ist. Dieses europäische Netzwerk wählt seine PreisträgerInnen denn auch häufig eher aufgrund ihres politischen als ihres geschäftlichen Engagements aus. Neben der Ehrung von Claude Turmes gibt es auch drei luxemburgische Eurosolar-Auszeichnungen: Preise gehen an das Scoutshome „Les peaux-rouges Diddeleng“ und an das Projekt Solartec-Sud, eine „Anerkennung“ an die Firma Mebaulux

Conséquentes ou presque

La sensibilisation, c'est bien, la contrainte, c'est mieux. C'est ainsi que l'on pourrait résumer la prise de position du Conseil national des femmes du Luxembourg (CNFL), au sujet de la politique d'égalité entre femmes et hommes du gouvernement. En effet, le CNFL rappelle au gouvernement un certain nombre de « fondamentaux » qui n'ont pas encore été réalisés, notamment en matière de justice sociale. Par exemple, le CNFL voudrait que lors de la reconduction du Plan d'action national d'égalité entre femmes et hommes, des mesures contraignantes, comme l'individualisation des droits au niveau de la fiscalité et de la sécurité sociale, voient enfin le jour. Aussi, le CNFL renvoie à des études qui confirment l'accroissement de la féminisation de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Malheureusement, le CNFL est taiseux lorsqu'il s'agit de prendre position sur le droit à l'avortement. Prétendant attendre le projet de loi qui devrait libéraliser l'IVG, le CNFL préfère ne pas se prononcer. Mais la raison est plutôt à chercher du côté de l'hétérogénéité du CNFL, qui comprend en son sein également des organisations de femmes conservatrices et catholiques, ce qui ne facilite pas le positionnement sur un sujet pourtant si important pour la libération de la femme. Comme quoi, une organisation féminine n'est pas forcément féministe.

AKTUELL

VIDEOSURVEILLANCE

Pas très net

Luc Caregari

Elles auraient dû faciliter le travail de la police et renforcer la sécurité des citoyens. Deux ans après leur installation, les caméras de surveillance refont surface dans le débat.

Cela n'aurait dû être qu'une simple formalité: le 18 novembre, Jean-Marie Halsdorf, en sa qualité de ministre de l'intérieur, a prolongé la vidéosurveillance de certaines zones de la capitale d'un an. Un fait normal, vu l'accroissement du tout-sécuritaire ces dernières années qui ont fait pousser les caméras de surveillance comme des champignons et rempli au passage les poches de leurs producteurs. Pourtant, le ministre pourrait se retrouver dans une bien mauvaise posture. C'est qu'il a apparemment oublié de publier une étude, qui devrait évaluer l'utilité du système de vidéosurveillance. Cette étude, appelée Visupol, a bien été rédigée, mais le ministère refuse en ce moment de la publier. Or, selon le règlement grand-ducal d'août 2007, qui a créé le système de vidéosurveillance, l'évaluation doit être terminée avant que le ministre puisse décider d'une prolongation ou même d'une extension de la vidéosurveillance.

Publier cette étude serait donc la moindre des choses - quitte à ce que le citoyen lambda se fasse filmer par la police, qu'il puisse avoir le droit de savoir si une telle mesure est efficace ou non. Et encore, il faut garder en tête que cette étude est tout sauf neutre : elle a été rédigée par la police elle-même.

Donc, les surveillants se surveillent eux-mêmes et peuvent garantir l'efficacité de leur système sans qu'une instance neutre ne les surveille - ce qui est du moins très curieux. S'y ajoute encore le fait que le même règlement grand-ducal prévoit aussi la consultation du comité de prévention communal avant que de nouvelles zones de vidéosurveillance ne soient désignées. Ce qui n'est pas encore expressément prévu, mais le ministre a déjà plaidé pour plus de caméras. Ce qui a fait des remous même chez les Verts, où Felix Braz critique le gouvernement à ce point.



C'est pourquoi différentes organisations, dont le nouveau parti des pirates luxembourgeois, veulent manifester le 17 décembre à 15 heures devant le ministère de l'intérieur. Ils réclament entre autres plus de transparence dans les procédures d'installation de caméras de surveillance et surtout une étude neutre sur l'efficacité de tels systèmes.

Et ils ont toutes les bonnes raisons du monde de le faire. D'abord un déficit démocratique important qu'il faut absolument combler pour garantir les libertés des citoyens. De telles études peuvent révéler que finalement les caméras de surveillance ne servent pas à grand chose. De toute façon, face aux critiques lors de l'installation en 2007 des premières caméras vidéo à Luxembourg-Ville, les autorités ont été contraintes d'admettre qu'il s'agissait en première ligne de procurer « un sentiment de sécurité » au public.

Et les statistiques de la délinquance pour l'année 2008 sont formelles : pas de baisse spectaculaire du taux de criminalité. Un résultat peu étonnant, qui s'aligne sur d'autres grandes capitales européennes sous vidéosurveillance. Reste donc le fameux « sentiment de sécurité » évoqué par les autorités. Là aussi, il serait temps de penser différemment. Car, si une partie de la population se sent mieux sous la surveillance policière, la population toute entière doit se plier à ces exigences. Ce qui influe beaucoup sur la manière des gens de se comporter. Car, qui se sait surveillé ne se comporte plus de la même façon, il s'adapte à la surveillance - souvent même sans le remarquer. Un pas de plus vers la vision orwellienne de Big Brother.